DIALOGUE

ENTRE

MIRABEAU ET LOUIS XIV,

AUX CHAMPS-ELISÉES.

LOUIS XIV.

QUEL esprit de vertige a donc saisi les Français ? J'en vois de toutes parts arriver en ces lieux effrayés du bouleversement de cette belle constitution monarchique que moi et mes ancêtres avions été tant de siècles à établir, et qui a fait la prospérité de mon règne et la gloire de la France.

MIRABEAU.

Cette belle constitution, la source de tant de maux, vous ne l'aviez faite que pour vous. Les Français en ont voulu une pour eux. La nature a repris ses droits, qu'une longue usurpation avoit fait méconnoître, et l'ouvrage de tant de rois a croulé dans un moment. N'est-il pas juste que la volonté de 25 millions d'hommes, qui se croient mal gouvernés, l'emporte à la fin sur la volonté arbitraire d'un seul ?

Gue FRC 3115

M+W 5566

LOUIS XIV.

Voila bien les principes de cette philosophie infernale, que mes successeurs auroient dû comme moi, étouffer dès sa naissance.

MIRABEAU.

Ils n'ont pas manqué de le tenter. Avec vos exemples et la tradition de vos maximes, ils ont mal profité de votre habileté. S ils avoient traité les philosophes comme vous aviez fait les protestans, ils auroient pu gouverner la France comme le sultan fait la Turquie, du milieu de ses eunuques et de ses Icoglans. Nul Français, hors le roi et ses ministres, n'eût osé raisonner. Les protestans, convertis par vos dragons, furent réduits à se taire ou à s'expatrier. Leurs controverses cependant ne touchoient qu'à des dogmes absurdes, sur lesquels vos prêtres ne se faisoient pas mieux entendre qu'eux. Mais vous étiez le plus fort; il falloit bien que vous eussiez raison, et que votre catéchisme fut admis. Les philosophes allèrent plus au fait. En se mocquant de ces disputes, ils commencèrent à douter qu'un roi eût le droit divin de faire égorger ses sujets pour les amener à penser comme lui. Les jansénistes même furent assez d'accord

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

avec eux sur ce point. Les jésuites, à la vérité, étoient d'avis contraire et prêchoient une autre doctrine ; mais la proscription de ces pères détruisit l'efficacité de leurs sermons. De la liberté contestée à chacun de servir Dieu à sa manière, on fut ramené à la question épineuse du droit qu'avoit un seul homme d'en asservir des milliers à sa volonté, et de les remuer comme des marionettes. Il avoit fallu du tems et bien des crimes pour égarer même l'ignorance sur le fonds de cette question. L'intolérance força de la discuter. La lumière jaillit du combat des opinions, et l'égarement du pouvoir la propagea rapidement. Le premier pas fait, il étoit difficile de s'arrêter en si beau chemin. Les hommes les plus crédules deviennent les moins dociles, dès qu'ils s'apperçoivent qu'on les a trompés. Quand le peuple fut bien convaincu qu'un roi par la grace de Dieu, n'avoit pas le droit de lui ôter son pain, de prendre son argent pour le prodiguer à des favoris, et de le vexer de toutes manières, il fut aisé de le faire raisonner sur ses prêtres, sur ses nobles, sur ses financiers, et sur ses tyrans de toute espèce.

LOUIS XIV.

Je l'avois bien prévu, que les maux de la

France viendroient des raisonneurs. Louis XV n'a su ce qu'il faisoit en ne les exterminant pas plutôt que de vexer les jansénistes. Au lieu de leur livres, c'étoit leurs personnes qu'il falloit brûler.

MIRABEAU.

Nous n'avons pas manqué de père Letellier pour conseiller ces voies de prudence et de modération. Mais ces grandes vues ont échappées au caractère léger de nos ministres. Le clergé et les parlemens en avoient bien l'esprit. Faute de s'entendre, ils perdirent l'occasion de mettre en pratique les saintes maximes des mandemens et des requisitoires. Le bourreau seul eût la meilleure part à la gloire des tentatives faites pour effrayer les penseurs et décourager les écrivains. Nous avions cependant des docteurs de Sorbonne et de bons censeurs royaux. Vous aviez fondé des académies bien propres à modérer la fougue de ces esprits ardens, qui croient toutes les vérités bonnes à dire. Ces moyens étoient insuffisans. Quelques-uns s'en mocquèrent, et échappant au piège de ces corporations ministérielles, n'en dévoiloient que plus à leur aise les nobles fourberies de ceux qui les maltraitoient et ruinoient le peuple.

LOUIS XIV.

C'est en quoi ils l'ont égaré en le détrompant.

MIRABEAU.

Des fourbes intéressés le disent ; mais les sages ne le pensent pas. Ils ne voient dans l'instruction du peuple qu'un moyen de ressaisir ses droits et d'échapper à des dangers inévitables. Devoit-il, après s'être laissé dépouiller, souffrir qu'on le garotât de fers, pour être la proie du premier brigand d'Europe qui auroit eu la fantaisie de le conquérir ? Quand ses despotes ne le craignent plus et le chargent d'opprobres, doit-il s'avilir jusqu'à respecter leurs caprices ? C'est où nous en étions, et vous voyez si les philosophes ont eu beau jeu en lui révélant le secret de ses forces, et lui montrant la foiblesse de ses ennemis.

LOUIS XIV.

Quoi ! pensez-vous que pour réprimer des abus, il ait fallu tout bouleverser, comme vous et l'assemblée nationale l'avez imaginé ?

MIRABEAU.

On ne reconstruit pas facilement un édifice

qui croule de toutes parts, sans l'abbattre. Vous parlez d'abus à réformer ; c'étoit la ruine entière de l'état qu'on devoit empêcher. Soit impuissance, soit mal-habileté, le roi et ses ministres ne savoient plus ou donner de la tête. Tous les ressorts du gouvernement étoient usés. Son action foible au dedans, étoit encore plus lâche au dehors. Les anciens ordres de l'état, loin de conspirer au bien général, multiplioient les abus, et se disputoient le droit d'en profiter. Le peuple n'étoit plus assez stupide pour les laisser faire, et recevoir toujours la loi de ses oppresseurs. La cour n'ayant su prendre aucun parti décisif, espéroit-on que les nobles et les prêtres nous donneroient une constitution à leur guise ; ils furent assez vains pour le croire. et assez présomptueux pour le tenter. Mais les communes environnées d'une grande force d'opinion publique, et secondées des lumières de notre siècle, déjouèrent les plans de leurs adversaires, et renversèrent les obstacles qui s'opposoient à la régénération de l'empire.

LOUIS XIV.

Je ne puis disconvenir que ce ne soit une grande faute de ces deux ordres de n'avoir pas composé avec les communes pour les empêcher d'aller si loin.

MIRABEAU.

Ils ont mieux aimé tout disputer. Après des menées insultantes, que le succès n'a point justifiées, ils ont cru devoir faire succéder la force à la ruse pour les anéantir. La partie fut inégale ; leurs tentatives décélèrent une foiblesse qu'on n'avoit que soupçonnée, et la modération des communes leur a sauvé une partie des dangers dont le peuple indigné les environnoit de toutes parts. Ce fut un beau spectacle de voir la raison seule aux prises avec le préjugé, l'intérêt et les passions, et pour la première fois en triompher. Vingt de nos rois avoient succombé dans cette lutte dangereuse. Vous-même, sans votre peuple, vous n'aviez pu vaincre l'opiniâtreté d'un archevêque et dissiper les complots de la fronde ; et nous avons vu les prêtres et les nobles, éternels artisans de discorde civiles, vaincus dans leurs propres ruses, manquer de force, contre des bourgeois qu'ils affectoient de mépriser, et avoir recours, pour dernière ressource, au fanatisme et à la superstition. Le pontife romain, qu'il font intervenir malgré lui et contre ces intérêts, ne s'est montré que foible et ridicule.

LOUIS XIV.

Vous avez beau dire ; je connois mon peuple. Il aime sa religion. Le clergé a de l'empire sur lui ; il le ramenera dans la bonne voie.

MIRABEAU.

Hélas ! il l'en a bien éloigné, depuis que le scandale de ses mœurs le fait soupçonner de ne pas croire à cette religion qu'il appelle à son secours. Le peuple fatigué d'être sa dupe, le dépouille d'une partie de ses richesses, pour les rappeler à la simplicité évangélique. Et jamais il n'a tant fait de mandemens, ni si bien parlé le langage de la piété. A l'entendre, ce ne sont plus que les biens du ciel qu'il voit dans ceux de la terre ; et si l'on pouvoit méconnoître son désespoir de les avoir perdus, on croiroit qu'il n'a plus qu'un pas à faire pour se montrer citoyen et se soumettre à la constitution. Il a encore du scrupule pour le serment qui l'y engageroit. Mais qui sait si nos évêques, par le refus de le prêter, ne se sont pas ménagé les moyens de mieux se préparer à l'esprit de pauvreté chrétienne, et d'y préparer leurs créanciers et leurs maîtresses. En échappant au piège que leur tendoit l'assemblée natio-

nale, les croit-on dans le fond assez stupides pour imaginer que le peuple français mourroit toujours de faim, accablé d'impôts, à côté des prêtres nageant dans l'opulence et enrichis de ses dépouilles. Pour attendre de lui cette modération, il ne falloit pas violer ses droits naturels comme ils l'ont fait. Il ne falloit pas en prescrivant aux philosophes d'être modestes leur donner le dangereux exemple du mépris et de l'insolence. Qu'un noble, à la bonne heure, dès qu'on l'a réduit à ne plus nuire, soit le plus vain des enfans d'Adam sur la foi d'un parchemin équivoque, que ses préjugés lui rendent cher : on lui passe cette sottise qui flatte son orgueil. Mais le prêtre qui se dit le serviteur des serviteurs de Dieu, prent-il dans le titre de son humilité le droit de gouverner les hommes, et de contrarier la volonté souveraine d'une nation qui le salarie généreusement pour un autre objet ? Si de simples pasteurs qu'ils doivent être, nos pontifes sont les loups de leurs troupeaux, où est la raison de le souffrir plus long-temps ? Livrons-leur de bonne grace la portion de toison qui suffit à les vêtir et à leur tenir chaud, et servons-nous du reste à nous empêcher nous-mêmes de mourir de froid.

LOUIS XIV.

Et la religion, que dsviendra-t-elle, si ses ministres restent ainsi dépouillés ? Que deviendra l'état dont ils sont les appuis ?

MIRABEAU.

La religion sera ce qu'elle doit être, enseignée par des prêtres éclairés, qui la croiront et la feront croire aux autres. L'état gagnera des citoyens plus soumis et moins hypocrites. Si Dieu veut le salut de tous les hommes, sa morale leur est-elle mieux annoncée par un prélat à 200 mille livres de rente que par un prêtre qui vit modestement d'un salaire de 1200 liv. que l'état lui assure ? La pratique des devoirs se lie mieux avec ce qu'on prêche, quand la tentation d'abuser des richesses n'est pas jointe à la facilité de s'en laisser corrompre. Ce ne sont point des ministres à portion congrue qui se montrent flatteurs dans les palais, brouillons dans les familles, intrigans dans l'état et persécuteurs en chaire. St. Pierre et ses premiers successeurs ne faisoient pas trembler les Césars. Et je ne vois pas ce que perd la religion et l'état quand de riches pontifes n'auront plus cette belle prérogative. Les peuples étoient

ils plus chrétiens ? Et votre majesté n'eût-elle jamais à se plaindre du clergé pendant le cours glorieux d'un long règne ? Ne fut-elle pas obligé quelquefois d'intimider le pontife romain, pour conserver la paix dans ses états ? Les prêtres remplissoient votre cour d'intrigues ; ils dirigeoient vos maîtresses et faisoient craindre vos ministres.

LOUIS XIV.

Il est vrai : mais mon autorité savoit les contenir.

MIRABEAU.

Leurs ruses savoient encore mieux vous tromper. Sans eux, aurions-nous à réparer au bout de cent ans la longue injustice de la révocation de l'édit de Nantes et du massacre des Cévennes ? Sans eux, la vieillesse de Louis-le-Grand eût-elle gémi d'avoir vu s'éclipser la gloire du génie et des talens qui environnoit sa jeunesse.

LOUIS XIV.

Je conviens que j'eus tort de leur donner trop de confiance. Je les croyois utiles à m'asservir les grands et à rendre mes peuples dociles.

MIRABEAU.

Ne vous auroient-ils pas mieux servi encore s'ils vous avoient aidé à rendre vos peuples

heureux, à empêcher les grands de le tyranniser. C'est pour leur intérêt qu'en rempant autour du trône, il ont toujours empoisonné le bonheur des sujets et perverti l'autorité des souverains. Voyez quels fruits a retirés l'Europe de la longue guerre du sacerdoce et de l'empire.

LOUIS XIV.

Les sourdes manœuvres du clergé m'ont en effet souvent embarrassé, et je conviens que moins d'avidité de richesses l'eût rendu plus édifians dans ses mœurs, et qu'il eût moins choqué la raison et les lumières de votre siècle. Mais ma brave noblesse, se verra-t-elle arracher sans vengeance des priviléges qu'elle tenoit de son epée ?

MIRABEAU.

Elle devoit en faire un meilleur usage, pour laisser mettre en oubli la source dont elle les tiroit. Elle a voulu maintenir comme un patrimoine de ses ancêtres, ce qui n'étoit que l'usurpation de la force. Une prescription de 15 siècles n'a pu légitimer une violation aussi manifeste des droits imprescriptibles de l'homme; et je ne crois pas la noblesse plus courageuse à la soutenir les armes à la main, qu'habile à la défendre avec sa mauvaise foi à l'assemblée nationale. Elle a montré bien peu de confiance

dans son épée, en recourant aux artifices des prêtres pour étayer des prétentions mutuelles qui, sans augmenter ses avantages, ont multiplié ses torts et ses embarras. Elle n'a pu trouver un Scylla dans son sein pour attaquer. Il s'est offert deux cents Marius pour la repousser. Que fera-t-elle de l'arme usée du fanatisme ? C'est mal connoître l'esprit du siècle d'y compter. Les philosophes, que ce monstre a peu ménagé, lui ont porté le coup mortel. Tout le manège de quelques dévotes décrépites ne le ressuscitera point. Après s'être rassasiés et avoir fait si bonne chère à nos dépens, plaindra-t-on les évêques d'être réduits au repas du renard chez la cigogne ? Les nobles feront sagement de bien traiter leur convives. La nation n'est pas d'humeur à se laisser faire sa part et à vivre plus long-tems des miettes qui tombent de leur table.

LOUIS XIV.

Et les puissances étrangères, que d'Artois et Condé sollicitent, les croyez-vous indifférentes, pour leur propre intéret, à les secourir ?

MIRABEAU.

Elles ont bien d'autres affaires sur les bras. Ils les aideront comme vous avez fait le roi Jacques, en forçant les français à se rallier au plus vite, et par une contenance ferme, à

ruiner les dernières espérances de leurs adversaires. Les insensés ! Ils se bercent encore chez nos voisins des chimériques projets qui leur ont si mal réussi. Auront-ils le courage de reprendre ce qu'ils n'ont pas eu l'habileté de conserver? Leurs manœuvres, aussi-tôt déjouées que mises au jour, n'ont fait qu'irriter cette opinion publique qui les poursuit par-tout le royaume. Qu'offrent-ils aux tyrans qu'ils implorent au secours de leur orgueil humilié ? Les croyent-ils assez stupides pour leur faire imaginer que la même force de lumière et d'opinion qui a poussé si violemment les français à la liberté, ne les armera pas d'un courage invincible pour la défendre et la conserver ?

LOUIS XIV.

Mais si la nation ne veut plus de noblesse, qui lui fera respecter l'autorité de son roi, et soutiendra les rênes du gouvernement ?

MIRABEAU.

Les bonnes loix qu'elle se donne, qui mettront les nobles dans l'impossibilité de lui nuire, et le roi dans l'heureuse nécessité de lui faire du bien. Quand les citoyens sont tous égaux devant la loi, que tous ont les mêmes droits à sa protection, et que les pouvoirs habilement répartis, maintiennent l'équilibre des forces du corps politique ; aucune partie ne pèse sur

l'ensemble, aucune ne nuit à l'autre. Le mouvement, quoique compliqué, devient simple, et le jeu balancé des ressorts produit sûreté et liberté au dedans, paix et tranquilité au dehors. Alors un roi peut se dire : « Je voulois ma nation heureuse ; des abus invétérés y mettoient » obstacle. Le cahos s'en étoit accru par la succession des siècles. Les remèdes palliatifs les » avoient multipliés. J'ignorois les moyens de » les détruire. Mes ministres n'avoient trouvé » que l'art de les perfectionner. Mes courtisans » me trompoient, et sans cesse exaltoient mon » autorité pour l'avilir ou s'en servir à leur avantage. Elle étoit anéantie quand j'appelai les » français pour la rétablir. Ils ne m'ont redemandé que la portion qui leur étoit nuisible, » pour mieux m'assurer celle qui leur étoit » utile. Ai-je d'autre intérêt que le leur ? Ne » suis-je roi que pour servir les passions des » nobles et l'avarice des prêtres ? Quel monstre » seroit dans la nature un homme que ses facultés n'ont pas fait un dieu, qui dans l'impuissance d'opérer le bien, regretteroit le funeste avantage de faire le mal ? Suis-je plus » fort et plus éclairé que ma nation entière ? » Le bonheur qu'elle desire, et que mes efforts n'ont pu lui procurer, si elle se le » donne, ne le partagerai-je pas avec elle ?

691

» Si elle méconnoît ses vrais intérêts, ai-je les » cent yeux d'Argus pour les surveiller mieux » qu'elle-même ? Le médecin guérit-il sans » connoître les symptômes du mal que des » empyriques ont rendu mortel! Si le patient dé- » sespéré veut essayer d'autres remèdes et paie » cependant le même salaire à son médecin, est- » il injuste qu'il en use, et le médecin a-t-il » raison de se plaindre de ne l'avoir pas tué? » Voilà où nous en sommes, et ce qui nous fait traiter de fous par des charlatans qui nous vendoient chèrement de dangereux palliatifs.

LOUIS XIV.

Je ne répondrai pas mieux à vos raisons qu'on ne les a combattu à la tribune. J'attends des nouvelles de l'autre monde, et nous verrons si Condé ne vous aura pas mieux réfuté que moi.

DE L'IMPRIMERIE DE CUSSAC,
Libraire au Palais-Royal, n. 7 et 8.